

LE CHÂTEAU DU BOSCHET. BOURG-DES-COMPTES

Notes historiques

Le Boschet n'était à l'origine qu'un manoir sans importance, situé sur la rive gauche de la Vilaine, à 2 kms du bourg de Bourg-des-Comptes. Il dépendait alors du prieuré de Pléchâtel, relevant de l'abbaye bénédictine Saint-Sauveur de Redon. Celle-ci avait fondé la paroisse de Bourg-des-Comptes où elle dîmait à la dixième gerbe. Mais elle fut contrainte — aux dires de Guillotin de Corson — d'aliéner la plus grande partie des fiefs qu'elle y possédait, en particulier le Boschet, cédé avant 1403 à un membre de la famille Challot, sans doute Pierre, seigneur du Boschet, époux de Jeanne Guillaume. Celui-ci exerçait au bourg un droit de haute justice.

En 1563 le prieuré de Pléchâtel était contraint de vendre le fief de la Rue, une partie du bois de l'Aubriaye et l'emplacement du moulin du Boschet. En 1569 c'était le fief de la Roche contenant le bois du Boschet. Tous ces fiefs furent acquis par Jean Challot, seigneur de la Chalousaye, terre pour laquelle il avait rendu aveu en 1538. En 1585 l'héritière du Boschet, Suzanne Challot, fille d'Etienne, épousa Auffray de Lescouët, seigneur de la Guérande en Hénanbihen. Tous ces fiefs relevaient encore de l'abbaye de Redon en 1626 « à devoir de foy, hommage et rachapt, ledit rachapt fixé à un florin d'or valant 27 s. 6 d. » d'après un ancien titre du château du Boschet.

Auffray de Lescouët — d'une famille à ne pas confondre avec celle des Barbier de Lescoët — premier président de la Chambre des comptes de Bretagne, conseiller d'État, était bien en cour. Il obtint en effet d'Henri IV l'érection des terres du Boschet et de la Chalousaye en vicomté, avec création de deux foires par an à Bourg-des-Comptes, un marché par semaine et une augmentation d'un quatrième pilier à la justice seigneuriale de ladite terre. Aux termes des lettres patentes, les foires se tinrent le jour de la Saint-Louis, 25 juin, et de la Saint-Denis, 9 octobre, et le marché hebdomadaire le jeudi. Permission avait été donnée de construire audit Bourg-des-Comptes « halles, loges, bancs, estaux pour y tenir marchandises ». La faveur royale rejaillissait donc

aussi sur la paroisse qui voyait ainsi son rôle économique grandir notablement. Mais les bontés royales ne s'arrêtèrent pas là. Louis XIII donna en 1617 au nouveau vicomte du Boschet la somme de 3 000 écus et l'autorisa à construire une chapelle prohibitive, sous le vocable de sainte Anne, dans l'église paroissiale.

Isaac de Lescouët, deuxième vicomte du Boschet, contrôleur général des finances de Sa Majesté en Bretagne — né protestant comme l'indique son prénom, mais converti et fidèle au roi — reçut de Louis XIII une autre marque de bienveillance. En 1627, en effet, il obtenait l'érection en châtellenie de sa seigneurie de la Galmelière et des fiefs en dépendant, sis dans l'évêché de Nantes, paroisse de Moisdon-la-Rivière, avec création de deux foires annuelles.

L'ancien manoir

Le fils d'Isaac, Pierre de Lescouët, époux d'Anne de Lys de Beaucé, est le type même du noble provincial devenu homme de cour, familier des maisons princières. Il devint en effet premier chambellan de S.A.R. Monsieur, duc d'Orléans, frère du roi. Il décida de reconstruire complètement l'ancien manoir de ses ancêtres qui avait gardé son architecture toute simple, à l'instar de la majorité des maisons fortes du pays. Une description nous livre le tableau suivant : « le manoir du Boschet consistant en quatre cours fermées de murailles avec tours, auxquels logis il y a salle basse et haute, chambre, cuisines et autres pièces, deux écuries avec leurs fanneries, pressoir, fuie et refuge à pigeons bâti de pierres, le tout desdites cours et logis contenant par fond environ un journal » (soit 1/2 ha).

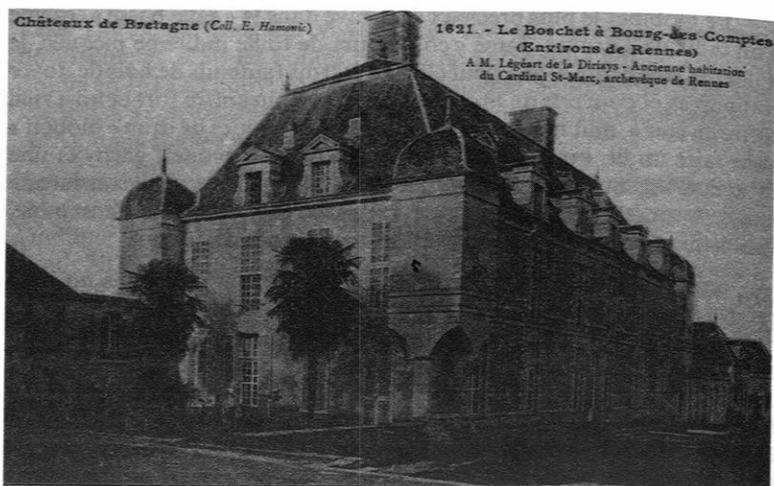
Lorsque Pierre de Lescouët qui prenait le titre de comte du Boschet décéda, ses deux fils Marcian et Armand Eugène, vicomte et chevalier du Boschet, firent procéder le 13 août 1703 à l'inventaire de ses meubles, garnissant l'ancien manoir. Il faut souligner que l'acte ne livre aucune description de l'intérieur du nouveau château, ce qui laisse à penser qu'il était en cours d'aménagement intérieur et pas encore habité. La « maison noble » du Boschet comprenait, outre les « salles » déjà mentionnées et leurs dépendances, dix chambres dont l'attribution est souvent précisée : chambres des domestiques, celles où couchent les valets, le prêtre, le procureur d'office, ainsi que celle « nommée la chambre des filles », toutes garnies de « vieuxs bois de lit de fouteau » et de chaises paillées. Notons toutefois une chambre, au troisième étage, décorée d'une « vieille garniture de velours de damats » et d'un « petit cabinet façon d'ébenne ». La chambre joignante était ornée de « douze pièces de vieilles tapisseries de haute lisse », prisées 250 l.

Le mobilier le plus précieux se trouve dans la « salle basse », garnie d'un tapis de Turquie, d'une « couverture de toille indienne picquée, le milieu de soie orore », de « neuf chaises et trois fauteuils de bois de noyer embourées et couverts de broderies de laine », un coffre fort et un « vieil coffre en cuir », huit morceaux de broderies de laine et de drap « bloueff » pour faire un lit, « une garniture de lit de damatz bloueff garny et une dantelle d'argent à franges aussy d'argent (500 l.). Une « vieille tanture de tapisserie de cuir doré de peu de valleur » (81.) complète l'ensemble. Visiblement ce mobilier n'a pas été remis au goût du jour.

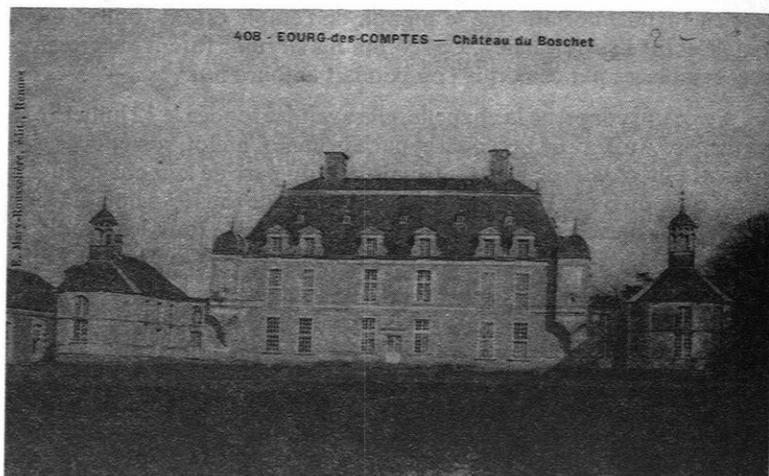
La bibliothèque du seigneur du Boschet, conservée dans un petit cabinet au fond de la salle, se compose de 113 volumes, dont 60 « livres de différends auteurs reliez en veau et en parchemin », qui ne sont malheureusement pas détaillés. On note une *Histoire de la Bible* en latin (8 vol.), un *Traité de fisque* (2 vol.), une *Coutume de Paris*, deux tomes de *La Cité* de saint Augustin, la *Filosophie* de Gasendie (6 vol.), *l'Histoire de Venise* (2 vol.) *l'Anatomie du corps humain* (3 vol.), *l'Histoire ou épistre* de Sénèque (6. vol). Mais on relève aussi deux ouvrages importants pour notre propos : *Les Principes de l'architecture* en un volume — qui pourrait être l'œuvre d'André Félibien selon Christophe Amiot (Paris, Coignard, 1676) — ainsi que « vingt autres petits livres des Singularitez d'architecture, peinture, sculpture et gravure ». L'argenterie fut pesée et on obtint 18 marcs à 321., soit 476 l.

On trouva dans l'écurie deux vieux chevaux, une vieille chaise (30 l.) et dans l'étable une « vieille mère vache » (10 l.), « le dit seigneur du Boschet [ayant] déclaré que le pignon de l'étable estant tombé, avoit accablé et tué l'autre vache ». Ces communs en ruine furent progressivement remplacés par ceux que l'on connaît aujourd'hui.

En ce qui concerne la chapelle, elle avait été fondée le 12 juillet 1616 par messire Auffray de Lescouët et par Suzanne Challot, son épouse, qui l'avaient fait « bastir de neuf (...) au proche du parc de leur chasteau (...) sous le tiltre du Saint Esprit, de Nostre Dame et de tous les saints ». Deux messes en « basses vois » devaient être célébrées « tous les lundis et vendredis ». Diverses dîmes prélevées sur Bourg-des-Comptes et Laillé étaient affectées à cette fondation, de même que trois « pipes de vin du creu de la vigne du Boschet. ». Isaac de Lescouët et Judict Chahu, son épouse, y ajoutèrent quatre messes par semaine les dimanches, mardis, mercredis et samedis, par acte du 28 août 1634, mais les revenus affectés à cette chapelle s'étant révélés insuffisants, dame Judict Chahu, vicomtesse douairière du Boschet, les compléta le 29 juillet 1673 par acte passé devant Gohier, notaire royal à Rennes, ville où elle résidait rue des Dames. L'inventaire après décès de 1703, déjà cité, révèle que cette chapelle possédait deux chasubles et autres ornements, ainsi qu'un « calisse avecq sa platinne, une boiste en cuir et deux burettes » d'argent.



Le Boschet, façade sur jardins



Le Boschet, façade sur cour

Cette chapelle fut démolie et reconstruite perpendiculairement au château, sous l'ancien vocable du Saint Esprit.

La reconstruction du château

Pierre de Lescouët, qui joignait à son titre précédemment cité ceux de premier gentilhomme de la vénerie du roi et de sous-doyen des États de Bretagne, fit construire une demeure digne de sa haute position, où il pourrait mener grand train avec sa famille et ses familiers.

Il fit bâtir entre 1660 et 1680 un vaste corps de logis en tuffeau et schiste recouvert d'un crépi, surmonté d'un grand toit à la Mansard, flanqué de quatre petits pavillons sur trompes, comparables à celles de l'hôtel de Lamoignon à Paris, datant de la fin du XVI^{ème} siècle (A. Mussat). Du côté ouest, deux bâtiments moins élevés, en retour d'équerre, se terminent par deux corps arrondis sommés de campaniles. Un menuisier qui travaillait au château mourut en 1663, ce qui indique d'une manière formelle que le château était alors en reconstruction sous la direction d'un architecte dont on ignore le nom. André Mussat pensait que le Boschet était l'œuvre d'un « bon architecte provincial, comme ceux du groupe dit lavallois, mais pourrait être aussi dû aux architectes nantais et rennais, car l'œuvre (...) est différente de l'ordonnance classique qui va triompher partout ».

On relève en 1702, dans les registres paroissiaux de Bourg-des-Comptes, le mariage de Maître Jean Lecas, « architecte et entrepreneur des ouvrages de Sa Majesté », âgé de 60 ans, avec Jeanne Greffier, fille d'un avocat du lieu. Leur fille Pélagie-Constance fut nommée en 1709 par Madame de Lys de Beaucé, belle-sœur de la vicomtesse du Boschet. Cet architecte est sans doute celui qui a terminé les travaux du château, dont l'ensemble conserve une allure un peu archaïsante, presque Renaissance. L'intérieur possède un superbe escalier à balustrades de pierres à quatre noyaux qui rappelle à André Mussat les grands escaliers des nouveaux monastères et qui se retrouve à Ussé en Touraine. Un ensemble remarquable de boiseries des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles est toujours en place.

Pierre de Lescouët fit placer ses armes au-dessus de la porte principale. Elles s'y voyaient encore en 1767. De beaux communs furent construits et des jardins à la française avec charmilles furent dessinés, dans le goût de Le Nôtre. Des « rabines » plantées de chênes conduisaient vers la Vilaine et vers le bourg. Les vastes bâtiments du Boschet abritaient une nombreuse domesticité au XVIII^{ème} siècle. Tout d'abord le précepteur, le sieur Lesort, le procureur fiscal Pierre Royet, sans doute aussi un chapelain. Les communs de l'ancien manoir qui ont subsisté

assez longtemps servaient très probablement à loger laquais et personnels de cuisine et de basse-cour.

Les droits seigneuriaux du Boschet

La vicomté du Boschet se composait de trente-trois fiefs et baillages s'étendant sur six paroisses : Bourg-des-Comptes, Guichen, Saint-Senoux, Pléchâtel, Poligné et Laillé, relevant du roi et des seigneuries de Lohéac, Bain, Poligné, les Huguetières et Laillé. Les droits de haute, moyenne et basse justice étaient exercés en l'auditoire du bourg de Bourg-des-Comptes. Diverses dîmes étaient levées en cette paroisse. Les seigneurs du Boschet possédaient des droits prohibitifs de chasse et de pêche dans la Vilaine et le Semnon.

Quelques devoirs pittoresques hérités du Moyen-Age étaient perçus : les vassaux de Bonespoir devaient un « pain blanc d'un sol et un pot de vin blanc pris hors de cru de la province », ceux de la Chalouzaye une paire de gants doublés, « pour porter oiseaux », (faucons) présentés au seigneur en l'église de Bourg-des-Comptes à l'issue des vêpres de la Pentecôte et ce sous peine d'amende. Le sieur Blouët devait en 1622 un chapeau de roses à quatre rangs. Le propriétaire de la maison blanche au bourg devait des éperons dorés le 24 juin, les vassaux de Villeneuve une paire de gants blancs, les tenanciers de la Bouinaye un balai de bouleau. Le possesseur du pré de Frolant fournissait la soule, avant que ce jeu ne soit interdit par le Parlement.

Mais tous comptes faits, les revenus en argent de la vicomté étaient peu élevés. En 1751, la marquise de La Roche touchait 3 695 l. 90 s., soit — selon les calculs de Maurice Duburquois — 97 325 f. d'aujourd'hui.

Les propriétaires du château

Au début du XVIII^{ème} siècle Eugène Armand de Lescouët, vicomte du Boschet, fut l'un des plus ardents conjurés de l'affaire Pontcallec avec son beau-père le baron de Pont-l'Abbé. Sa fille unique, Françoise Thérèse, épousa à l'âge de 16 ans Joseph Luc de Kernezne, marquis de La Roche, le 1^{er} mars 1731. Restée veuve après quelques années de mariage, celle-ci résidait tantôt au Boschet, tantôt à Rennes en son hôtel de la rue Saint-Georges, tantôt encore à Paris, rue des Petits-Augustins, où elle tenait un salon renommé. Elle passait pour être la femme la plus à la mode de son temps. Elle se trouva mêlée à l'affaire de Bretagne. Le procureur général de La Chalotais fit en effet un séjour au Boschet en août 1764. Accusée d'avoir tenu en son château avec le comte de Kerguezec « un conciliabule ayant pour but de concerter les oppositions au

service de Sa Majesté», elle fut conduite à la Bastille, sur ordre de Louis XV, le 25 juin 1765, avant d'être exilée à Moulins. Elle ne devait jamais retourner au Boschet qu'elle vendit le 19 juin 1767 à Nicolas Magon, marquis de La Gervaisais, celui-là même qui fut le père de Louis de La Gervaisais qui noua une idylle malheureuse avec la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé. Lors de la prise de possession du Boschet, le château est ainsi décrit : « un gros corps de logis double, avec quatre petits pavillons en ordre d'architecture aux quatre encoignures ; cour ouverte et esplanade devant vers occident et jardin au derrière avec bosquets, bois de fûtaie et charmilles ».

Contraint d'émigrer, le marquis de La Gervaisais vendit la propriété par acte reçu par Me Bourdet, notaire à Saint-Malo, le 22 novembre 1792, à Édouard Le Fer de La Gervaisais et à Marie Anne Le Clerc, son épouse, demeurant en cette ville, pour la somme de 168 000 l. Ceux-ci ne gardèrent pas longtemps le domaine puisqu'il le cédèrent devant Lau-mailler, notaire à Rennes, le 20 fructidor an X (7 septembre 1802) à Godefroy Xavier Brossays Saint-Marc, négociant à Rennes, et à Aimée Renée Françoise Couïarde, son épouse. L'acquisition est ainsi décrite : « la terre du Boschet (...) consistant dans la maison principale, celles de basse cour et les bâtimens de retenue, la chapelle ancienne, fuye et tous les autres édifices, les cours, parterres, terrasses, bosquets, jardins potagers, bois de haute futaye et de décoration, le tout enclos de murs et formant parc, à l'extérieur avenues, bois de haute futaye, taillis, terres labourables, vagues et pâtures ; la métairie de la Porte, celle de la Chalousais, l'étang et le moulin du même nom, les métairies des Haute et Basse Rue, celle de la Martinière, les terres et la prairie environ le bourg affermée au citoyen Gattebled » et autres terres, ainsi que des droits dans les communs des Basses Rivières, des Vallées de la Goherais, des montagnes de la Roche et de Bourg-des-Comptes. Sont compris dans la vente les foins, pailles, engrais, semis, pépinières, orangers, arbustes en caisses, pots à fleurs et outils aratoires servant au jardinier Lelièvre. Un inventaire à l'amiable sera fait des meubles vendus avec le château : coffres, glace sur la cheminée de la salle de compagnie, lits garnis, tapisseries, ameublement de perse, tables, linge et autres objets. Le citoyen Laurent Marie de Rocquancourt de Keravel, agissant au nom du citoyen Le Fer de La Gervaisais, se réservant les ustensiles lui servant pour l'exploitation du domaine qu'il poursuivra pendant trois ans.

Godefroy Saint-Marc et son épouse étaient des sortes de génies du négoce. Leurs affaires rayonnaient à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Libourne, Anvers même. Ils entreposaient leurs marchandises dans les vastes locaux de l'ancien couvent des Cordeliers de la rue Saint-François à Rennes (*nunc* rue Hoche). Dépassant la simple spécialité des soies et des toiles à voiles, Godefroy Saint-Marc puis sa veuve

vendaient aussi du miel, de la cire, du café, du savon, des fromages, du beurre de la Prévalaye, des bougies et de la chandelle, des bas et chapeaux, des vins de Bordeaux, des graines de Hollande etc. Leur beau-frère Maurice Gattebled, propriétaire depuis l'an II du manoir du Gay-Lieu à Bourg-des-Comptes, leur prêtait main-forte. La correspondance commerciale conservée aux Archives d'Ille-et-Vilaine témoigne de leur immense activité, qui ne fut pas interrompue par la mort prématurée du nouveau châtelain du Boschet, survenue à Rennes le 26 floréal an XII (15 mai 1804). Sa veuve, en digne fille de négociant, reprit la direction de l'entreprise avec une énergie peu commune. Avec Hyacinthe Porteu, elle racheta la manufacture de toiles à voiles de la Piletière à Rennes, fondée par l'abbé Carron, qui devint plus tard l'établissement des Petites sœurs des pauvres.

Immensément riche, la veuve Saint-Marc passa la fin de ses jours au Boschet, où elle se consacra aux bonnes œuvres. Elle y résidait en compagnie de son fils aîné, Édouard. Celui-ci, resté célibataire, entrepreneur et architecte, est l'auteur de plans de plusieurs églises qui lui valurent la cravate de commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, malgré la médiocrité de leur réalisation. Madame Saint-Marc était servie au Boschet par neuf domestiques. Un chapelain, dont le logement et l'entretien au presbytère de Bourg-des-Comptes était payé par la famille, assurait les messes dans la chapelle. Celle-ci était garnie en 1804, au moment du décès de Godefroy Saint-Marc, d'un pupitre d'autel, deux chandeliers de cuivre argenté, trois ornements, quatre corporaux et un calice d'argent.

Le train de vie au Boschet était modeste à la fin de la vie de Madame Saint-Marc. Les dépenses de 1852 montèrent à 7 173 f. 80, et celles de 1853 à 7 424 f. 66. On ne relève dans le registre tenu par un domestique que des frais de nourriture, d'entretien courant et d'impositions. Nulle trace du train important du cardinal Saint-Marc, fils cadet de Madame Saint-Marc, premier archevêque de Rennes, qui aimait à faire de courts séjours au château. Il y fit placer ses armes au-dessus de la porte principale, qui furent remplacées à une époque récente par celles des Legard de La Diriays et des Crespel de La Touche. Elles furent placées alors sur une porte du parc.

Mgr Saint-Marc soutenait à Bourg-des-Comptes les œuvres charitables de sa mère. Il ne fit aucune modification à l'ordonnance classique du château, renonçant aux « embellissements » chers à son temps et en particulier à un balcon donnant sur les jardins où il aurait pu réciter son bréviaire mais qui aurait défiguré la façade.

A la mort du cardinal, qui possédait outre ce domaine une fortune mobilière considérable se composant en presque totalité d'objets d'anti-

quité, d'art et de science, la propriété fut vendue par ses héritiers à Auguste Joseph Legeard de La Diriays, président à la Cour d'appel de Rennes, par acte reçu par Me Guillemot, notaire à Rennes, le 18 juillet 1883, pour la somme de 291 000 f., plus 9 000 f. pour les meubles garnissant le château. Étaient aussi cédées les métairies de la Porte (57 ha 85), du Mortier (42 ha 48) et de la Herdrouais (13 ha 30). Le domaine vendu contenant en tout 190 ha 34. Le Boschet appartient aujourd'hui à son petit-fils le comte Antoine de La Diriays, que nous tenons à remercier ici de son chaleureux accueil.

Xavier FERRIEU

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 687, augmentation de la fondation de la chapelle du Boschet, 29 juillet 1673 ; 2 B 480, inventaire des biens meubles de feu Pierre de Lescouët, 13 août 1703 ; 4 E 11 892, vente du 20 fructidor an X ; 4 E 6966, inventaire mobilier du Boschet après la mort de Godefroy Brossays Saint-Marc, 10-12 prairial an XII.

Archives du château de Mont-Rive en Bourg-des-Comptes : *Dépence général du Boschet*, 1852-1853 ; successions d'Édouard Brossays Saint-Marc et de son frère le cardinal, 1878.

P. BANÉAT, *Le département d'Ille-et-Vilaine*, t. 1, Rennes, 1927, p. 193-194.

M. DUBURQUOIS, *Bourg-des-Comptes, la vallée de la moyenne Vaine des combats de la Ligue à la Révolution*, Maulévrier, 1989.

Cl. FRÉGRÉAC, *Merveilles des châteaux de Bretagne et de Vendée*, Paris, 1970, p. 134-137 (photographies de l'intérieur du Boschet).

A. GUILLOTIN DE CORSON, « Les Grandes seigneuries de Haute-Bretagne », dans *Revue de Bretagne, de Vendé et d'Anjou*, t. X, juillet 1893, p. 19-25.

A. MUSSAT, *Arts et cultures de Bretagne*, Paris, 1970, p. 307.

P. PARIS-JALLOBERT, *Anciens registres paroissiaux de Bretagne : Bourg-des-Comptes*, Rennes, 1904.

BOURG-DES-COMPTES : LE CHÂTEAU DU BOSCHET

Étude architecturale

Le Boschet est certainement un des plus beaux ensembles d'architecture civile du département (1). Jardins, château et décors intérieurs sont restés, peu touchés par les modifications postérieures.

Un ensemble de données évoquées par X. Ferrieu (2) concorde pour attribuer le château à Pierre de Lescouët, premier chambellan du duc d'Orléans, premier gentilhomme de la vénerie du roi et sous-doyen des États de Bretagne. Toutefois, aucune preuve absolue ne nous est jusqu'à ce jour apparue. Seule la déclaration du Boschet de 1679 (3), qui mentionne l'ancien manoir avec quatre corps de logis et le nouveau consistant « en un pavillon double et sa cour », certifie que l'actuel château était alors construit. Son état d'avancement à cette date nous est inconnu. En l'absence de document précis, seule l'observation du bâtiment nous permettra d'envisager une chronologie des travaux.

Le jardin

Le jardin du Boschet fait partie des rares exemples antérieurs à la Révolution qui n'ont pas fait l'objet de transformations en parc paysager ou de restitution au XIX^{ème} siècle. Il est implanté à flan de colline, descendant doucement du nord au sud. Son axe principal de composi-

(1) Comme la plupart des grands édifices du département, le Boschet n'a fait l'objet d'aucune recherche concernant son aspect architectural. Seul Guillotin de Corson (*Les grandes seigneuries de Haute Bretagne*, Rennes, 1897, tome II, pages 68 à 74 et Le château et la vicomté du Boschet, dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, décembre 1868, p. 469) a évoqué en plus de l'aspect généalogique et féodal, le château et son jardin. Ce dernier a été étudié par Bernard Paulet dans son pré-inventaire des jardins remarquables des jardins d'Ille-et-Vilaine (étude dactylographiée, 1989, D.R.A.E. Bretagne).

(2) Cf. *supra*.

(3) A.D. Loire-Atlantique, B 2212, aveu rendu par Pierre de Lescouët, chevalier, vicomte du Boschet.



Inv. gen. Cl. Artur / Lambart. Spadon 1991.

tion, ouest-est, rencontre successivement une rabine (4), une cour dite « cour verte ou esplanade » (5), accessible autrefois à partir de la cour de l'orangerie en contrebas au nord. Se succèdent ensuite le château, le parterre principal et une avenue entre deux bosquets. Cinq terrasses suivent la topographie du site en s'échelonnant sur la colline du sud au nord. Elles sont occupées successivement par un mail, une charmille, avec, de l'autre côté de l'axe principal, la terrasse de l'orangerie, les communs et leur cour ; enfin, en contrebas, relégués au dernier niveau, un vaste verger et les bâtiments d'exploitation.

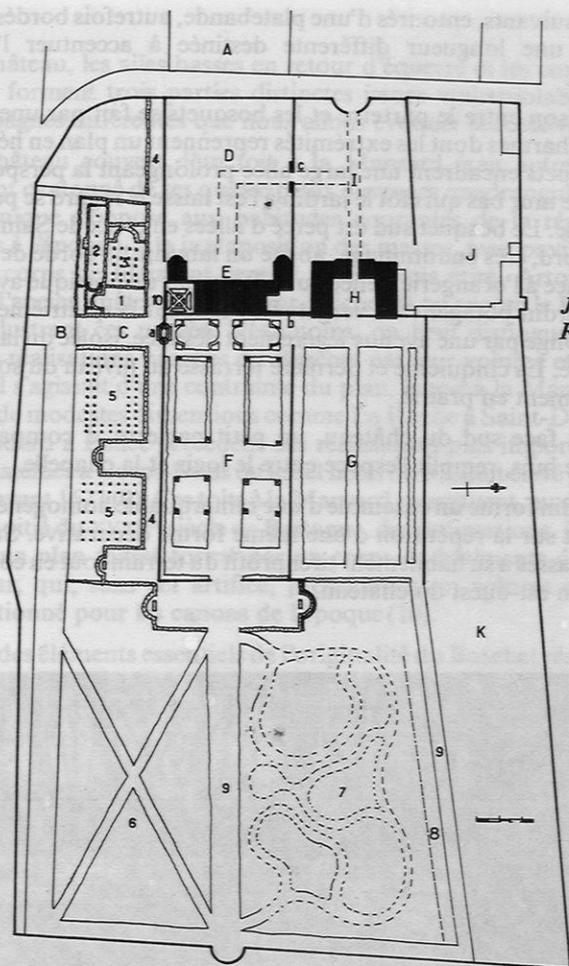
La terrasse des charmilles est la plus remarquable. Elle reprend les axes transversaux du parterre principal. Le premier, devant la maison, rejoint le mail de la première terrasse alors que les deux autres se terminent par des hémicycles de charmille. L'extrémité ouest est divisée en trois petites salles vertes ou cabinets. La plus vaste renferme un théâtre de verdure avec ses coulisses derrière l'hémicycle ; une seconde, tout en longueur, forme promenoir et trois berceaux parallèles de tilleuls couvrent la troisième.

Une allée verte, bordée de charmilles au sud, longe la terrasse sur toute sa longueur. Elle domine la cour et le parterre principal. La jonction avec celui-ci se fait par un superbe escalier contreparti. Six parterres à l'anglaise ornent la terrasse principale. Les deux premiers, près du château, reprennent les motifs en hémicycles des charmilles (6).

(4) Son aspect actuel axé sur la cour lui a été donné dans les années 1920.

(5) Ainsi nommé dans la prise de possession de Nicolas Louis Magon de la Gervesais en 1767 (GUILLOTIN DE CORSON (Abbé), *Le château et la vicomté du Boschet*, *op. cit.*, page 470).

(6) Ce motif est également utilisé pour l'escalier contreparti.



*Jardin du Boschet
Relevé Ch. Amiot.*

- | | |
|----------------------------|---|
| A Rabine | 1 Théâtre de verdure |
| B Terrasse du Mail | 2 Promenoir |
| C Terrasse des charmilles | 3 Salle verte |
| D Cour verte | 4 Allée verte |
| E Château | 5 Bosquet de tilleuls |
| F Le grand parterre | 6 Bosquet de la croix |
| G Terrasse de l'orangerie | 7 Bosquet du labyrinthe
(tracé hypothétique) |
| H Communs et orangerie | 8 Fossé |
| I Cour des communs | 9 Mail |
| J Bâtiments d'exploitation | 10 Petit parterre à compartiment de buis |
| K Terrasse inférieure | |

Les quatre suivants, entourés d'une platebande, autrefois bordés de buis, présentent une longueur différente destinée à accentuer l'effet de perspective.

La liaison entre le parterre et les bosquets se fait par une terrasse bordée de charmes dont les extrémités reprennent un plan en hémicycle. Deux bosquets encadrent une large allée prolongeant la perspective du parterre. Le mur bas qui clôt le jardin à l'est laisse le regard se perdre sur la campagne. Le bosquet sud est percé d'allées en croix de Saint-André. Celui du nord, très endommagé, abrite un labyrinthe bordé de haies de lauriers. Face à l'orangerie, reliée au château par un portique aveugle, se trouve le jardin potager et le verger. Ils occupent la quatrième terrasse qui se prolonge par une avenue légèrement désaxée, isolée du labyrinthe par un fossé. La cinquième et dernière terrasse au niveau du sol naturel est actuellement en prairie.

Sur la face sud du château, un petit parterre, à compartiments entourés de buis, remplit l'espace entre le logis et la chapelle.

Le jardin forme un ensemble d'une remarquable homogénéité basée notamment sur la répétition d'une même forme décorative. Sa succession de terrasses a su habilement tirer profit du terrain tout en conservant l'orientation est-ouest du château.



L'escalier contreparti reliant la terrasse principale à la terrasse des charmillles.

Le logis

Le château, les ailes basses en retour d'équerre et les communs en contrebas forment trois parties distinctes issues vraisemblablement de trois campagnes différentes que nous allons évoquer successivement.

Le château couvert d'un toit à la Mansard était autrefois isolé, simplement cantonné de ses quatre petits ouvrages quadrangulaires. Son volume unique s'oppose aux habitudes courantes de la région, plus favorables à l'époque, à la juxtaposition des masses, avec pavillons flanquant un corps de bâtiment central parfois très étiré. Artois à Mordelles (7), l'ancien château de Piré-sur-Seiche (8) ou encore le Bois Guy à Parigné illustrent ces usages. Néanmoins, on peut distinguer un petit groupe de réalisations proches du Boschet par leur volume et utilisant, comme s'il s'agissait d'une contrainte du plan, le toit à la Mansard. Des exemples de modestes dimensions comme La Roche à Saint-Didier ou le Plessis-Godard à Pancé précèdent des réalisations plus importantes tels que Le Chatellier à Corps-Nuds ou le bel hôtel du Molant élevé par Hévin à Rennes avant 1671 (9). Ces toits à la Mansard constituent, au début de la seconde moitié du XVII^e siècle en Bretagne, des innovations. Ils vont de pair avec un plan massé formé par un corps de bâtiments doubles en profondeur, qui, sans cet artifice, présenterait un volume de toiture disproportionné pour les canons de l'époque (10).

L'un des éléments essentiels de l'originalité du Boschet réside en ses quatre ouvrages d'angle portés sur trois trompes coniques sous le coin, jumelées sur consoles, originalité d'autant plus grande que la Bretagne est une région peu encline aux exploïts stéréotomiques (11). Cet artifice

(7) Artois, daté 1645 au-dessus de sa porte d'entrée et construit par Jean de la Porte, président aux Enquêtes et chevalier de l'Ordre. Il est donc moins archaïque que le jugeait André Mussat, qui le donnait contemporain du Boschet vers 1660-1680 (*Arts et cultures de Bretagne*, Paris, 1979, p. 307).

(8) L'ancien château qui forme une aile perpendiculaire à celui du XVIII^e siècle, est construit vers 1652-1662, par Jean de Rosnyvinen, conseiller au Parlement (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B), *Visites et excursions à Rennes et aux alentours*, Mayenne, 1974, p. 29). Sa partie centrale possède un toit à la Mansard.

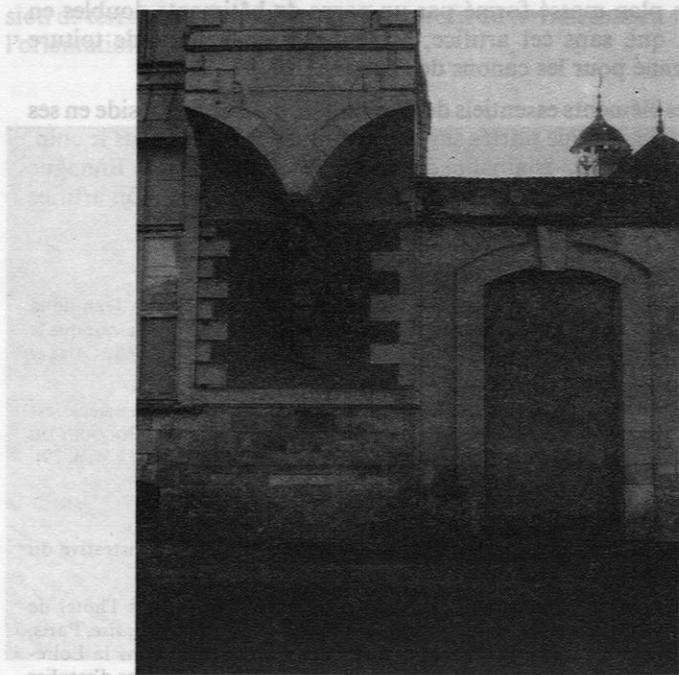
(9) POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B), *op. cit.*, p. 3.

(10) La haute silhouette du château de Saint-Thual est assez démonstrative du résultat obtenu avec un toit sans brisis et ne manque pas d'originalité.

(11) Un ouvrage d'angle similaire daté de 1666 existe à Vannes, à l'hôtel de Francheville; Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS (*L'architecture à la française*, Paris, 1982, p. 309), en mentionne un au château de Quetillac, à Bourron, dans la Loire-Atlantique. On peut citer également les trompes qui supportent les tourelles d'escalier des pavillons d'entrée du château de Beaumanoir à Evran, Côtes d'Armor, pour lequel a



Le Boschet : les communs, l'ancien portail et le logis



Les trompes jumelées sur console d'un des ouvrages d'angle du logis

décoratif, véritable exercice de virtuosité, associe l'aspect pratique en créant de petits cabinets associés aux vastes chambres du plan d'origine. Sans rivaliser avec la technique mise en œuvre en 1578 au château d'Ormesson (Val de Marne), qui supportent de véritables pavillons, les quatre ouvrages réalisés au Boschet forment un *unicum* d'après les écrits sur le sujet (12). Autre virtuosité, l'accès à ces ouvrages d'angle se fait sous une trompe en berceau sous appuis parallèles (13). L'appareillage médiocre de celle du nord-ouest explique l'effondrement de celles du sud remplacées plus modestement par des linteaux. Cette imperfection de la mise en œuvre a nécessité l'emploi de tirants et d'agrafes en fer pour maintenir les minces parois. Ils ne constituent pas moins une rareté dont on doit certainement chercher l'origine vers l'Anjou (14).

Le parti général des élévations est celui de la symétrie ; façade principale et façade secondaire se répètent à quelques détails près, puisque seuls les emplacements des travées extérieures des façades principales diffèrent. Rejetées dans l'angle vers le jardin, elles créent vers la cour des baies jumelles en se rapprochant des avant-dernières travées. Il est difficile d'y voir une motivation pratique issue du plan, il s'agit plutôt d'une volonté esthétique comme celle qui a guidé la composition des façades nord du Saint-Thual et du Châtellier. Pour ce dernier, proche parent du Boschet, la disposition des travées jumelées a obligé à créer une fausse fenêtre, faute de concordance avec le plan. Cet usage que l'on

été évoqué le nom de Jacques Cobineau (COUFFON (R.), *Beaumanoir en Evran*, dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, 1972, p. 63). Ce château fut construit vers 1628-1630 pour François Peschard, conseiller au Parlement. Plus récent, daté 1681, l'hôtel Carmoys à Redon possède une importante trompe simplement destinée à abriter l'entrée située dans un angle ; au château du Boisgeoffroy à Saint-Médard-sur-Ille, Ille-et-Vilaine, une trompe conique sous le coin rattrape le pan d'un pavillon du XVII^e siècle. Les autres ouvrages sur le coin que l'on peut rencontrer sont généralement antérieurs. Appareillés en tas de charge, ces culs de lampes ne font pas appel à l'art du trait. Quelques exemples de la première moitié du XVII^e subsistent à Rennes, au 5, rue Saint-Sauveur, à l'hôtel Hubert de Lasse (dit de la Moussaye) et à l'hôtel de Robien. Le château de Clermont en Loire-Atlantique offre un des rares exemples d'utilisation de ce type d'ouvrage dans un château classique.

(12) Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS (*op. cit.*, p. 284 à 316) ne cite aucun autre édifice comparable, flanqué de quatre ouvrages sur trompes, dans son essai d'inventaire des voûtes en pierre de taille construites en France à partir du XV^e siècle.

(13) Les angles du cloître de l'abbaye Notre-Dame en Saint-Melaine à Rennes, donne une idée de l'effet obtenu.

(14) Cette origine est également celle du tuffeau apprécié dans ces ouvrages, pour sa légèreté. L'hôtel Pincé à Angers, possède d'ailleurs le premier modèle de trompe conique dans l'angle et sous le coin, associé à un cul de lampe. Il fut élevé entre 1533 et 1535 par Jean de l'Espine (PÉROUSE DE MONTCLOS (J.-M.), *op. cit.*, p. 286), connu dans notre région pour les tombeaux de Guy III d'Espinay et de Louise de Goulaine à la collégiale de Champeaux.

retrouve ponctuellement à l'hôtel de Pinieuc ou à l'hôtel de Robien à Rennes ne semble pas avoir eu beaucoup de postérité.

Une des rares modifications du XIX^{ème} siècle a consisté à abaisser les appuis de fenêtres au niveau du bandeau d'étage. Seules les deux travées centrales de la façade sur cour conservent leur aspect d'origine traité en pierre blanche qui accentue fortement la verticalité en reliant les niveaux.

Les doubles travées centrales avec une porte en rez-de-chaussée marquent sur la façade sur cour la position de l'escalier. Une disposition identique se retrouve à Coëtbo à Guer dans le Morbihan, liée au même type d'escalier (15).

La porte d'entrée plus basse permet d'accéder à la cage d'escalier en passant sous le premier repos en demi-étage. Sur le jardin, la disposition était analogue avant la modification de la porte. Son linteau fut remonté au XVIII^{ème} siècle au niveau de celui des fenêtres pour augmenter l'éclairage (16). Des lucarnes prolongent les travées en interrompant la corniche.

Au-dessus d'un soubassement de grès clair, un appareillage de tuffeau est employé sur les façades pour toute la modénature en saillie, les lucarnes et les ouvrages d'angle. Sur les façades latérales, un simple enduit vient remplacer la pierre de taille. Le décor de façade, bien que traité sobrement, montre un souci du détail, rare pour les édifices de la région. Le chambranle des baies est orné d'un bandeau saillant encadré d'un fin bossage à anglet. On apprécie la sophistication discrète de cette mise en œuvre en la comparant aux simples bossages de l'hôtel du Molant ou à la surcharge ornementale de l'hôtel du Bouëxic (17). Des bandeaux à fascas marquent encore les niveaux d'étage et d'allèges, mais leur faible écartement en limite l'archaïsme. Les fines moulures de la corniche montrent également la différence avec les habituels traitements à denticules et bandeau (18). Les lucarnes cantonnées d'ailerons à volutes bien saillantes sont proches de celles de l'hôtel Bossard du Clos à

(15) La seule différence concerne le traitement des lucarnes, réunies à Coëtbo par un large fronton qui accentue l'axe central.

(16) On observe très nettement la reprise de l'appareillage, dont les assises ne concordent pas, et le traitement plus tardif du chambranle à crossettes.

(17) Il est vrai que pour ce dernier, la distinction est difficile entre l'ornementation d'origine et les apports de Martenot au XIX^{ème} siècle.

(18) Hôtels du Bouëxic, hôtel de Molant, maison 5, rue Saint-Sauveur à Rennes.

Rennes (19) qui comme le Boschet utilisent un unique fronton triangulaire sans alternance.

La distribution intérieure avec son plan double en profondeur est le reflet d'une œuvre originale et de qualité. Innovation des années 1640-1650 dont l'hôtel de Jars à Paris, construit par Mansard en 1648, constitue l'archétype, ce doublement du plan est encore presque inédit en Bretagne (20). Il sera surtout diffusé par les malouinières dans les premières décennies du XVIII^{ème} siècle.

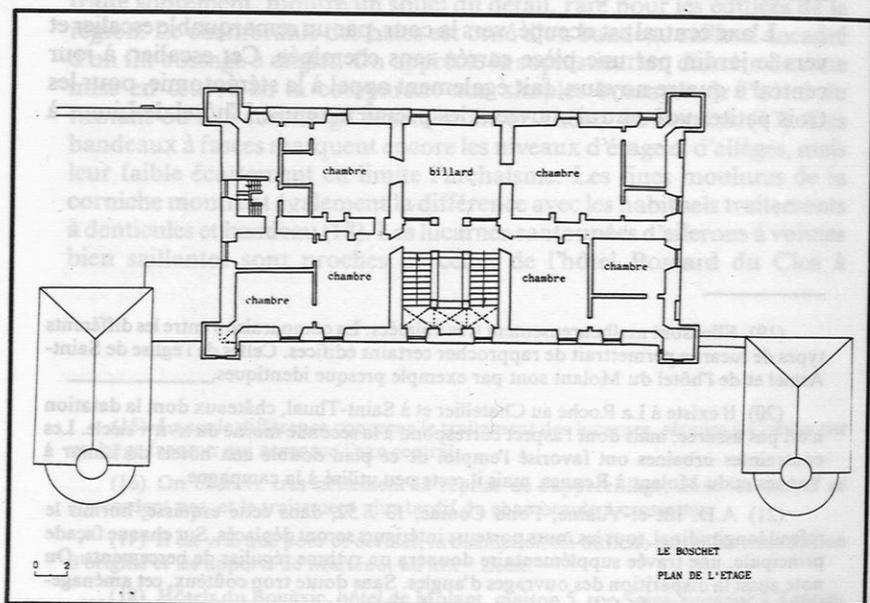
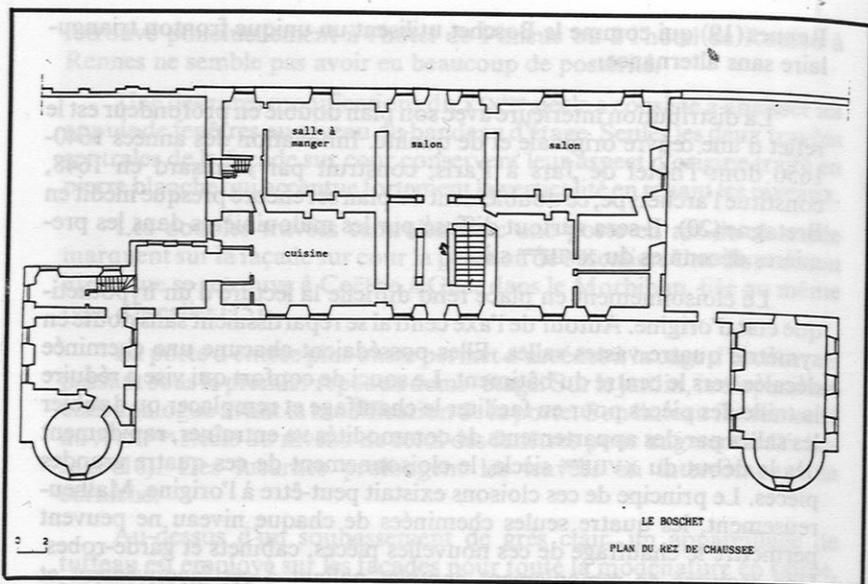
Le cloisonnement en place rend difficile la lecture d'un hypothétique état d'origine. Autour de l'axe central se répartissaient sans doute en symétrie quatre vastes salles. Elles possédaient chacune une cheminée décalée vers le centre du bâtiment. Le souci de confort qui vise à réduire la taille des pièces pour en faciliter le chauffage et remplacer ou doubler les salles par des appartements de commodités va entraîner, rapidement dès le début du XVIII^{ème} siècle, le cloisonnement de ces quatre grandes pièces. Le principe de ces cloisons existait peut-être à l'origine. Malheureusement, les quatre seules cheminées de chaque niveau ne peuvent permettre le chauffage de ces nouvelles pièces, cabinets et garde-robes. Une esquisse de remaniement complet paliant à cet inconvénient et offrant une distribution par corridor sera dessinée par le commandeur de Brilhac pour les Magon de la Gervesais à la fin du XVIII^{ème} siècle (21).

L'axe central est occupé, vers la cour, par un remarquable escalier et vers le jardin par une pièce carrée sans cheminée. Cet escalier, à jour central à quatre noyaux, fait également appel à la stéréotomie, pour les trois petites voûtes qui couvrent les premiers repos. L'hôtel de Limur à

(19) Elles sont malheureusement très abimées. La comparaison entre les différents types de lucarne permettrait de rapprocher certains édifices. Celles de l'église de Saint-Armel et de l'hôtel du Molant sont par exemple presque identiques.

(20) Il existe à La Roche au Chatellier et à Saint-Thual, châteaux dont la datation n'est pas assurée, mais dont l'aspect correspond à la seconde moitié du XVII^{ème} siècle. Les contraintes urbaines ont favorisé l'emploi de ce plan double aux hôtels de Limur à Vannes et du Molant à Rennes, mais il reste peu utilisé à la campagne.

(21) A.D. Ille-et-Vilaine, Fond Coniac, 13 J 52, dans cette esquisse, hormis le refend longitudinal, tous les murs porteurs intérieurs seront déplacés. Sur chaque façade principale, une travée supplémentaire donnera un rythme régulier de percements. On note aussi la disparition des ouvrages d'angles. Sans doute trop coûteux, cet aménagement restera au stade de l'esquisse et on se limitera à la reprise de quelques décors.



Vannes (22), les châteaux de Portham à Réguiny (23) et de Coëtbo (24), tous situés dans le Morbihan, renferment des escaliers de même type ; mais le plus ancien et le plus soigné est certainement celui réalisé par les Montgomery à Ducey dans la Manche (25). Si en 1670, l'escalier du Boschet n'est plus une avant - première architecturale (26), il n'en constitue pas moins une réalisation exceptionnelle dans une région encore très attachée à l'art de la charpenterie (27).

Décor intérieur

Le décor intérieur XVIII^{ème} laisse apparaître plusieurs ateliers. Le plus remarquable est celui qui a exécuté vers 1740 les boiseries de la chambre nord-ouest. Leur style rocaille, très orné, est à mettre en relation avec les réalisations de Gabriel à Rennes (28). Il s'agit là d'un sculpteur ornementiste qui pouvait exécuter certains décors sculptés de

(22) Construit dans les années 1660 par les Le Gouvello, conseillers au Parlement (MUSSAT (A.), *op. cit.*, p. 278), il dessert les quatre niveaux de la haute construction. Ses repos sont tous couverts par trois petites voûtes d'arêtes, parfois associées aux arrières voussures des fenêtres. Une grande voûte en arc de cloître termine le haut de la cage d'escalier.

(23) A Portham comme au Crosco à Lignol, l'escalier de plan rectangulaire, occupe le pavillon central plus élevé, alors qu'à l'hôtel de Limur, il se place à l'arrière.

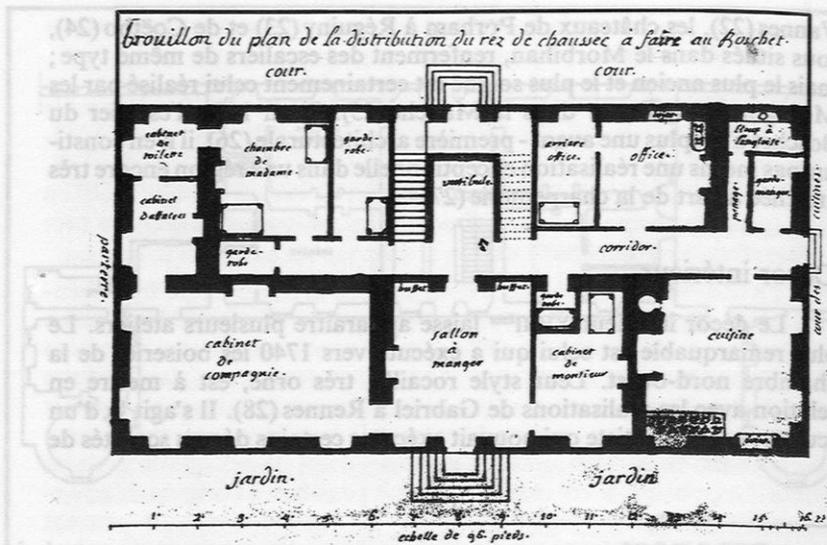
(24) Un peu plus archaïque, l'escalier de Coëtbo est daté de 1647 (SENTILHES (A.) et BONGRAND (N.), *Le château de Coëtbo, Congrès Archéologique de France*, t. 141, 1983, p. 51). De simples arcs supportent volées et repos.

(25) Il offre de remarquables voûtes d'arêtes biaises dans sa partie inférieure. Sa date présumée, vers 1600, qui demande à être confirmée, en fait le plus ancien escalier à jour, à quatre noyaux, du nord de la Loire (MIGNOT (C.), *L'escalier dans l'architecture française, 1550-1640*, dans *L'escalier de l'Architecture de la Renaissance*, Paris, 1985, p. 59).

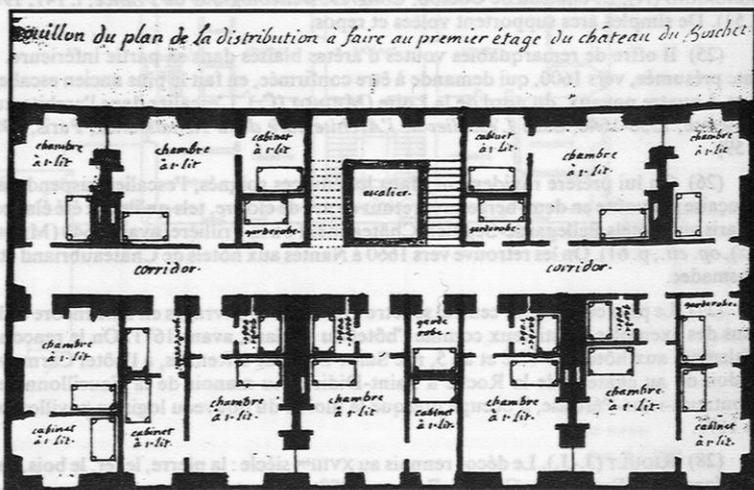
(26) On lui préfère rapidement, dans les édifices soignés, l'escalier suspendu à la française sur voûte en demi berceau et retour en arc de cloître, tels qu'ils ont été élaborés à Paris aux hôtels Bellegarde-Séguier, Châteauneuf ou la Vrillière, avant 1640 (MIGNOT (C.), *op. cit.*, p. 61). On les retrouve vers 1660 à Nantes aux hôtels de Châteaubriand et de Rosmadec.

(27) Le plan carré à jour central se retrouve dans des ouvrages en bois encore utilisés dans des exemples prestigieux comme l'hôtel du Molant, avant 1671. On le rencontre également aux hôtels de Tizé et au 5, rue Saint-Sauveur à Rennes, à l'hôtel Carmoys à Redon ou au château de la Roche à Saint-Didier. Au manoir de la Faucillonnaie, à Montreuil-sous-Pérouse, il occupe presque la moitié du nouveau logis en pavillon bâti en 1677.

(28) RIOULT (J.-J.), *Le décor rennais au XVIII^{ème} siècle : la pierre, le fer, le bois*, dans *Catalogue de l'Exposition Gabriel*, Rennes, 1982, p. 34.



Projet de transformation par le commandeur de Brillhac, à la fin du XVIII^{ème} siècle
A.D.IV., 13 J 52



façades (29) ou du mobilier de menuiserie à l'image des grands ateliers parisiens. Des dessus de porte peints sur papier viennent compléter l'ensemble dont la symétrie n'est altérée que par l'emplacement décalé de la cheminée.

Les autres décors de boiserie sont beaucoup plus simplement traités. La chambre du nord-est et ses cabinets paraissent conserver les plus anciennes. Assemblées à grands cadres, à moulures saillantes, elles superposent trois registres de panneaux. Les dessus de portes évasés vers le bas sont encore emprunts des usages de la fin du XVII^{ème} siècle. Celles du salon, aux lignes rigides, forment un simple compartimentage quadrangulaire à petit cadre, rythmé par des trumeaux allongés situés sous les poutres. Une large cheminée de marbre est surmontée d'une glace « à la royale » selon le principe des premières cheminées de glace apparues à Trianon vers 1690 (30).

Les autres pièces du château présentent des boiseries à moulures plus fines, à petit cadre, dont le haut des panneaux est terminé par un arc surbaissé, selon un modèle plus avancé dans le XVIII^{ème} siècle. Seul aménagement de la fin du siècle réalisé par les Magon de la Gervesais, la salle de billard, face à l'escalier au premier étage, fait alterner pilastres ioniques et arcades plein cintre ; ce nouvel ordonnancement a entraîné la modification des accès des deux chambres latérales (31).

Vers la cour, deux bâtiments plus bas, reliés visuellement au logis par des murs percés de fenêtres, vont venir former deux ailes perpendiculaires (32). Ils renferment au sud la chapelle, totalement indépendante et au nord, un espace de service avec chambres de domestiques à l'étage, commandé par la cuisine (33).

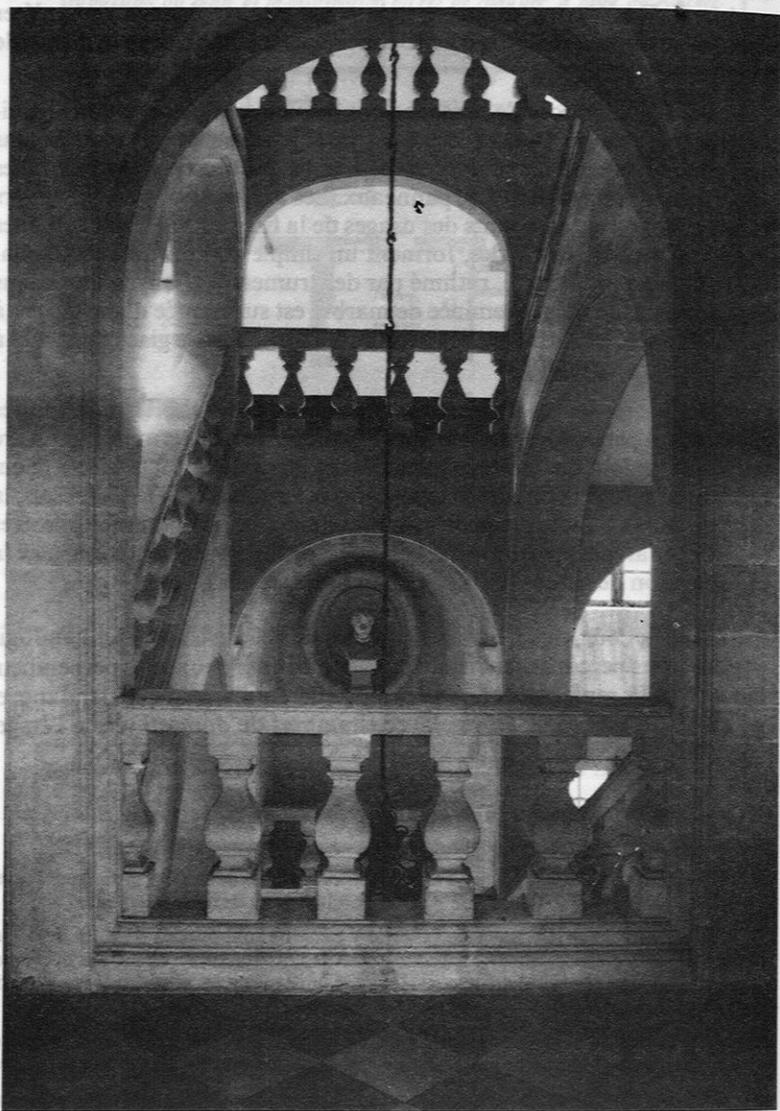
(29) RIOULT (J.-J.), (*op. cit.*), a rapproché les masques de l'alcôve et de la porte avec ceux des baies de l'hôtel de ville de Rennes et du château de Vern-sur-Seiche.

(30) Reprise par les traités de Le Pautre et de Bérain, publiés dans les dernières années du XVII^{ème} siècle, elles se diffusent dans les provinces au cours des décennies suivantes. Le coût très élevé des glaces de grande taille oblige à utiliser un assemblage de huit panneaux de miroir.

(31) Les deux portes en symétrie de la chambre nord-est furent condamnées et remplacées par une troisième porte inscrite dans l'arcade centrale qui fait face à l'alcôve.

(32) Un parti identique a guidé l'agrandissement du château de Blossac à Goven. Sur un corps de bâtiment central élevé entre 1672 et 1679 sont venues se greffer deux ailes perpendiculaires, articulées sur deux petits pavillons de liaison de plan concave.

(33) Son plan original qui englobe une pièce circulaire est peut-être issu d'une tour ou d'un colombier existant auparavant. Cet espace essentiel pour le fonctionnement de la maison pallie la faiblesse du plan initial.



L'escalier à jour central à quatre noyaux.

Inv. gen. Cl. Artur / Lambart Spaden 1991



Décor de la Chambre nord-ouest, premier étage

Inv. gen Cl. Artur / Lambart - Spadem 1991

La modénature de ces deux ailes basses se distingue de celle du château. Les baies plein cintre avec chambranles à simple bande saillante (34) et les clochetons sont d'un aspect nettement XVIII^{ème} siècle. Une reprise de maçonnerie confirme cette hypothèse sur le soubassement du mur reliant la chapelle au château. La première citation à cette chapelle, dédiée au Saint-Esprit, remonte à 1734 (35). Elle renferme un autel tombeau de style Louis XV.

Malgré leur différence de traitement, les communs rejetés latéralement, dans une cour en contrebas, sont certainement peu postérieurs aux ailes du château. Leur façade sur cour est traitée en moëllons avec de hautes arcades circulaires à ailettes, alors que l'orangerie, vers le jardin, présente une façade de pierre blanche appareillée, percée de baies à linteau segmentaire orné d'un chambranle à bandeau et clef saillants. Ils reflètent bien l'architecture nouvelle dont Jacques V Gabriel fut l'instigateur en Bretagne avec un petit groupe d'architectes (36).

Un mur orné d'une arcature aveugle relie le château aux communs vers le jardin. Créé pour dissimuler l'irrégularité du flanc nord, après la construction de l'aile de service, il représente la dernière étape de la construction. La modénature de même inspiration que celle de l'orangerie présente quelques différences dans le traitement des détails qui illustrent une autre main.

(34) Les queues de pierres devaient être à l'origine enduites.

(35) GUILLOTIN DE CORSON (Abbé), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. IV, p. 203. S'agissant du remplacement du desservant, on peut supposer que la chapelle existait depuis quelques années.

(36) Le parallèle peut être fait avec l'hôtel Bonin de la Ville-bouquais, dit de Coniac, à Rennes, élevé par Le Forestier entre 1732 et 1735 (HULIN (B.), *Quelques tendances de l'architecture aristocratique à Rennes entre 1720 et 1740*, dans *Arts de l'Ouest*, 1982, t. I et II, p. 37). Il possède un ensemble d'éléments identiques, très dépouillés et un peu standardisés : deux modèles de lucarnes, arcades à ailettes, chaînages d'angles plats et peu saillants, chambranles à bandeaux et clefs saillantes.

Le Boschet est, incontestablement, une œuvre de qualité, quelles que soient ses différentes étapes de construction. Moins homogène qu'elle ne paraît, la réalisation de l'ensemble s'est échelonnée des années 1670 au milieu du XVIII^{ème} siècle. Lors de sa construction vers 1670, le château est certainement une œuvre originale et moderne pour la Bretagne. Le goût des ouvrages en saillie que l'on trouve, il est vrai, déjà chez de l'Orme et du Cerceau au milieu du XVI^{ème} siècle est encore très marqué à Paris, même après 1650 (37).

Toutefois, il est certain que dès la fin du XVII^{ème} siècle, s'opère une évolution de goût qui vise à la simplification du volume. Dès lors, les ouvrages d'angle du Boschet ne resteront admirables que par leur prouesse de stéréotomie. La construction des premières malouinières (38), reflet contemporain des maisons de plaisance des financiers parisiens, rendront vite démodée l'architecture des décennies précédentes. La relative contemporanéité du décor intérieur, des menuiseries (39), des deux ailes perpendiculaires et la disparition de tout élément, hors gros œuvre, correspondant à la première campagne des années 1670 (40), pourrait indiquer une réalisation très lente qui s'est échelonnée sur une cinquantaine d'années. Il est rare, en effet, pour un ouvrage complètement terminé et remanié quelques décennies plus tard que des éléments d'origine n'aient pas subsisté en place ou été réutilisés. Toutefois, le décor fixe qui se généralise à Paris n'est pas encore d'usage courant à cette époque dans notre région, vu son coût élevé. Un décor mobile de tentures est donc envisageable, remplacé tardivement, avec l'ensemble de menuiseries, lors de la seconde campagne de travaux, dans les premières décennies du XVIII^{ème} siècle.

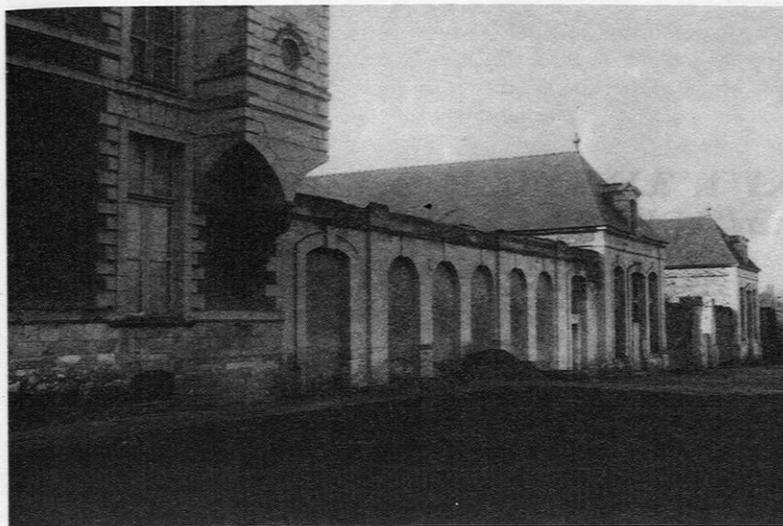
Le plan des terrasses du jardin montre une parfaite harmonie avec celui du projet architectural pris dans son ensemble avec ses ailes perpendiculaires et ses vastes communs. Il est donc peu probable qu'il ait été

(37) L'hôtel d'Angoulême en possède un sur le coin réalisé entre 1624 et 1640 (BABELON (J.-P.), *op. cit.*, p. 276) et le petit ouvrage dans l'angle de l'hôtel de Charron, ne date que des années 1640 (*ibidem*, p. 265). Des appendices partant de fond, sorte de minuscules pavillons, ponctuent l'hôtel d'Aumont terminé par Le Vau en 1649 (HAUTECEUR (L.), *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris, 1948, t. II, vol. 1, p. 63). Son élévation sur le jardin n'est pas sans relations avec celle du Boschet.

(38) La Motte-aux-Chauffis, datée 1660, le Lupin, daté 1692, à Saint-Coulomb ; la Chipaudière, datée 1710 à Paramé...

(39) Celles encore en place à l'hôtel du Molant, sur la cour intérieure, closes par des vitraux dans un bâti à double traverses et meneau, constituent un rare élément de références pour les années 1670. Les plus anciennes du Boschet, réalisées à petits bois leur sont indéniablement postérieures.

(40) Seule la cheminée de la cuisine fait exception.



L'orangerie et le mur avec arcature aveugle qui la relie au logis

réalisé dès les années 1670, date à laquelle s'élevait seul le logis (41). Rien ne s'oppose à une création légèrement postérieure, s'accordant avec les écrits de Dezallier d'Argenville, qui servent de références pendant toute la première moitié du XVIII^{ème} siècle (42).

La seconde campagne de travaux, que l'on peut attribuer aux décennies 1720-1740, fut sans doute débutée par Eugène Armand de Lescouët, avant sa mort en 1726 et terminée par Joseph Luc de Kernezé ou sa femme, la fameuse Marquise de la Roche. Elle correspond donc à un grand projet qui va aboutir à la réfection complète de l'intérieur du logis, à son extension par deux ailes perpendiculaires et à la création d'un jardin ordonnancé intégrant communs et orangerie. L'esquisse de remaniement du château par le commandeur de Brilhac, à la fin du XVIII^{ème} siècle, n'ayant pas abouti, seules les transformations mineures que nous avons évoquées viendront modifier l'aspect de ce grand projet.

Christophe AMIOT

(41) Le jardin n'est pas mentionné dans l'acte de 1674.

(42) Cet auteur conseille notamment de ne pas trop découvrir le jardin, contrairement à Le Nôtre, et de favoriser son aspect naturel en limitant les terrasses trop élevées et les grands escaliers monumentaux, remplacés par des ouvrages plus simples ou des rampes de gazon. Il favorise également les berceaux naturels, les palissades simples sans treillage et les parterres à l'anglaise sans pièces de relief de verdure.